



Politique pour l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants



Ville Dolbeau-Mistassini

Mars 2021

Mot du maire



La vitalité et la prospérité d'un milieu trouvent d'abord leurs assises auprès de sa population active. Parce que la meilleure qualité de vie serait superflue dans une ville sans citoyens! En 2021 toutefois, nous pouvons difficilement compter uniquement sur la natalité pour permettre d'assurer la pérennité de notre population. Mais avec des actions ciblées, nous croyons possible de retenir nos citoyens ici, de faire revenir ceux qui sont partis et, qui sait, d'attirer de nouveaux arrivants de partout sur la planète!

C'est avec cette idée en tête que nous avons initialement intégré certaines actions à notre plan stratégique 2019-2022. À l'amorce de la réflexion pour la concrétisation de certaines actions, une idée s'est toutefois imposée : accueillir de nouveaux arrivants c'est bien, mais les intégrer à long terme, c'est encore mieux!

Ainsi animé tant par la nécessité de garder notre ville bien vivante que par une volonté d'ouverture sur le monde et de diversité, le conseil municipal est fier de présenter à la population cette première politique d'accueil, d'inclusion et d'établissement durable des nouveaux arrivants. Nous comptons investir dans les prochaines années les efforts nécessaires pour son déploiement.

Nous remercions les personnes qui se sont investies au sein du comité de réflexion pour la mise en place de cette politique, que ce soit à titre de représentants des organismes concernés ou de bénévoles ayant ce sujet à cœur. Cette participation citoyenne est non seulement au cœur des valeurs de la municipalité, mais nécessaire à la qualité d'un tel projet.

Avec la démarche de concertation entourant la rédaction de cette politique, nous croyons que les Dolmissois et Dolmissoises trouveront ici des orientations qui reflètent leurs préoccupations.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Pascal Cloutier'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Pascal Cloutier

1. Mise en contexte

Dans son plan d'action stratégique 2019-2022, la Ville de Dolbeau-Mistassini se donnait pour objectif d'offrir un milieu de vie attractif et accueillant pour les nouvelles familles. Au même moment, les MRC du Lac-Saint-Jean se mobilisaient pour réaliser un Guide pratique à l'usage des municipalités visant l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants. Dans le cadre de l'établissement de ce projet, la Ville de Dolbeau-Mistassini s'est inscrite comme municipalité pilote et a reçu l'accompagnement de Portes ouvertes sur le Lac pour l'établissement de la présente politique. Le contenu de ce document a été réalisé à partir des 13 champs d'intervention du Guide.

Aux actions de cette politique peuvent s'ajouter de nombreux éléments de notre plan stratégique qui visent l'attraction de nouveaux citoyens grâce notamment à l'amélioration du cadre de vie. Parce que nous sommes aussi convaincus qu'un milieu de vie intéressant pour nos citoyens actuels fait de notre ville un lieu stimulant pour les nouveaux. Cette façon de concevoir l'accueil et l'attraction de nouveaux citoyens nous semble importante pour éviter la stigmatisation et mettre la table à des actions favorisant les rapprochements interculturels.

Enfin, bien que certaines actions visent des clientèles plus spécifiques tel que les personnes issues de l'immigration ou les travailleurs saisonniers étrangers, la Ville de Dolbeau-Mistassini a choisi de considérer comme nouvel arrivant toute personne qui s'établit sur son territoire ou y fait un retour après une absence d'au moins 5 ans.

2. Champs d'intervention

2.1. Préparation du milieu et sensibilisation

La sensibilisation et la préparation du milieu sont les premières étapes qui favoriseront le succès des interventions qui se dérouleront à travers la communauté. Elles permettront la construction de solides fondations sur lesquelles l'organisation des services découlant des nouveaux programmes mis en place par la municipalité sera en mesure de s'appuyer.

2.1.1. Sensibilisation populationnelle

- Publier une chronique pour souligner l'arrivée d'une nouvelle personne dans la communauté.
- Favoriser la mise en place d'un mécanisme de communication fluide entre la Ville et les différents partenaires afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants et définir une trajectoire de service. (Portes ouvertes sur le Lac, organismes communautaires, agents d'immeuble, entreprises, etc.)
- En appui aux partenaires :
 - mobiliser des citoyens en regard de l'importance de l'accueil des nouveaux arrivants et offrir des ateliers de sensibilisation à des groupes ciblés comme les personnes âgées ;
 - offrir des ateliers sur les enjeux de l'embauche de nouveaux arrivants.

2.1.2. Sensibilisation interne

- Offrir une activité de sensibilisation pour les employés d'accueil de la Ville, en collaboration avec Portes ouvertes sur le Lac.
- Sensibiliser les responsables des lieux d'accueils municipaux à la diversité culturelle (Espace citoyen, maison des jeunes, camp de jour, bibliothèques, etc.)

2.2. Ouverture sur le monde et attraction

L'ouverture sur le monde permet de se renseigner et de comprendre les enjeux socioéconomiques de la migration des personnes face au reste du monde et de dévoiler qui nous sommes. L'attraction permet de se positionner en démontrant les avantages de s'installer en région, l'amabilité de sa population et les opportunités d'emplois. Elle consiste à démontrer aux nouveaux arrivants que la municipalité et les organismes ont mis en place des structures d'accueil et de soutien pour les recevoir chaleureusement et surtout de les informer que de telles structures existent et permettent la prise en charge de leurs différents besoins.

2.2.1. Cultiver l'image de marque de la ville

- Promouvoir notre milieu comme attractif grâce à la présence de nombreux services, dont plusieurs organismes et entreprises d'économie sociale.
- Publiciser la présence de l'Espace citoyen.
- Offrir nos outils promotionnels aux partenaires lors d'évènements de recrutement.

2.3. Accueil

L'accueil, c'est la démonstration de l'ouverture de la communauté envers de nouveaux arrivants. Puisque l'accueil d'une personne est un mouvement d'empathie vers l'autre, le recevoir convenablement permet d'initier des relations et tisser des liens durables. L'accueil, c'est la rencontre entre l'acceptation de l'autre dans sa différence et de sa manifestation concrète. Les activités d'accueil serviront donc à favoriser la connaissance mutuelle et d'initier les arrivants à leur nouvel environnement.

2.3.1. Développer les outils d'accueil

- Développer une trousse d'accueil, incluant :
 - Gratuités à certains services ;
 - Traduction en plusieurs langues ;
 - Liste de ressources municipales utiles ;
 - Livraison personnalisée par un élu.
- Bonifier la section Nouveaux arrivants du site Web
- Intégrer les préoccupations des nouveaux arrivants lors de la révision des mécanismes de diffusion des activités en sports et loisirs du territoire.
- Participer activement aux événements d'accueils organisés par les partenaires.

2.4. Francisation

Sans se substituer aux organismes de formation en francisation, le milieu peut contribuer à l'apprentissage. Cela est primordial alors que le français est la langue fonctionnelle de la région.

2.4.1. Aide à la francisation

- Agir comme facilitateur dans l'offre de cours en francisation :
 - Promouvoir les services offerts par les différents partenaires en alphabétisation et en francisation (Centre Alpha-Le tracé, Centre de service scolaire du Pays-des-Bleuets, etc.) ;
 - Rendre des locaux disponibles pour l'offre de cours en présentiel;
 - Mobiliser les partenaires afin de rendre disponibles des locaux munis de postes informatiques pour permettre la participation à des formations en ligne;
 - Pour les participants non admissibles aux aides gouvernementales en francisation, faciliter l'accès au transport collectif.
- Offrir des trousse de lecture pour débutant adulte à la bibliothèque municipale.

2.5. Logement

L'accès aux différents types de logements disponibles dans une municipalité influence certainement l'établissement des personnes à un endroit ou à un autre. Une municipalité peut faire en sorte de favoriser cet accès par divers moyens.

2.5.1. Faciliter l'accès au logement des nouveaux arrivants

- Faciliter l'accès à l'information quant aux logements disponibles sur le territoire.
- Sensibiliser les propriétaires en regard des droits d'accès aux logements et à la pénurie de logements de transition sur le territoire.
- Agir comme facilitateur pour les entreprises dans la recherche de solutions quant au logement des travailleurs saisonniers.
- S'assurer de maintenir une réglementation municipale adéquate pour répondre aux différents enjeux de l'établissement des nouveaux arrivants sur le territoire.

2.6. Transport

Le transport est un enjeu important dans l'établissement de personnes en région. Habités aux grands centres et aux transports publics, les nouveaux arrivants peuvent se sentir démunis face à l'inaccessibilité des transports organisés. Le simple fait d'aller faire l'épicerie, de rendre visite à quelqu'un, de participer à des activités et de se rendre au travail deviennent des tâches complexes si cette personne n'a pas accès à un transport.

- Promouvoir les services de Maria-Express.
- Soutenir Maria-Express dans le déploiement de son offre territoriale.

2.7. Inclusion

Ici, le terme d'inclusion est utilisé de préférence au terme intégration, car l'inclusion est un processus évolutif à double sens. L'un, permettant à la population locale de s'ouvrir vers la différence et l'autre, aux nouveaux arrivants de créer des liens positifs avec cette dernière et avec le temps de « faire partie » de la communauté de façon à ce que chacun reconnaisse la valeur de l'autre.

2.7.1. Favoriser les rapprochements interculturels

- Faciliter l'accès au camp de jour des nouveaux arrivants afin de contribuer à l'inclusion sociale et, s'il y a lieu, à l'apprentissage du français.
- En appui aux partenaires :
 - Publiciser les activités d'intégration culturelle ;
 - Favoriser le bénévolat des nouveaux arrivants en misant sur leurs intérêts et valeurs.

2.8. Activités culturelles et mise en valeur de la diversité

La culture est l'expression de la créativité en tant qu'individu et société. Son partage permet de comprendre l'autre à travers ses œuvres et stimule l'ouverture. Les expériences culturelles offrent des occasions de loisirs, de divertissements, d'apprentissages et de partage d'expériences avec d'autres. De plus, l'expression de la culture dans des activités est propice aux échanges et aux rencontres entre divers intervenants tels que les artistes, les bénévoles, les organisateurs, les partenaires, etc. Une municipalité où la culture est mise de l'avant crée un milieu dynamique où le divertissement forge les identités et renforce les sentiments d'appartenance à la communauté.

2.8.1. Faire une place aux nouveaux arrivants dans les activités existantes

- Développer un réflexe interculturel lors de l'organisation d'événements municipaux comme la Fête nationale.
- Modifier la politique de soutien à la communauté pour supporter financièrement les festivals et événements qui déploient des rapprochements interculturels.
- Souligner publiquement différentes initiatives visant le rapprochement interculturel, tel que la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, la Semaine d'action contre le racisme, la Journée internationale des migrants, etc.

2.9. Employabilité

L'accessibilité à l'emploi est un enjeu fondamental qui influencera la situation socioéconomique d'une personne, et ce, de toute origine et qui contribuera invariablement au choix de s'établir et de demeurer en région éloignée. L'employabilité a des répercussions encore plus grandes en ce qui concerne l'inclusion des nouveaux arrivants dans leur milieu, car en plus de favoriser l'autonomie financière, elle leur permet de se constituer un réseau, de participer à la vie sociale et d'être reconnus. Il faut donc prendre au sérieux les mesures favorisant l'employabilité.

2.9.1. Sensibilisation des employés de la Ville

- En collaboration avec le Service des ressources humaines, développer une activité de sensibilisation pour les collègues qui auront à travailler avec un nouvel arrivant.

2.9.2. Embauche

- Favoriser une ouverture aux compétences et aux diplômes acquis à l'étranger.
- Lorsqu'admissible, référer les candidats hors-région participants à une entrevue aux aides financières disponibles pour les frais de déplacement.

2.10. Entrepreneuriat

Plusieurs personnes ont un rêve d'entreprise, mais n'osent pas le réaliser. Avoir un organisme d'accompagnement au démarrage de projets d'entreprise est une action très profitable. En termes de d'accompagnement, on peut ainsi montrer qu'il est beaucoup plus facile de démarrer une entreprise en région que dans un grand centre urbain. Cette opportunité s'offre également à un(e) conjoint(e) d'un nouvel arrivant ayant déjà trouvé un emploi. Ces initiatives devraient être fortement encouragées.

- Rendre disponible l'information sur le tissu économique local et les tendances du marché territorial.
- Inclure les nouveaux arrivants dans les réflexions sur l'accompagnement des entrepreneurs potentiels.
- Référer les clientèles visées vers les services disponibles localement, par exemple le Centre de formation professionnelle et le Centre en entrepreneuriat multi-ressources.
- En collaboration avec les partenaires, répertorier et publiciser les occasions d'affaires ainsi que les programmes d'aide à l'entrepreneuriat.

2.11. Reconnaissance

La reconnaissance est un moyen facile de démontrer l'importance du rôle que joue une personne dans un secteur ou une activité donnée. Par exemple, la municipalité peut reconnaître l'engagement et l'implication de citoyens, d'entreprises, d'organismes et de bénévoles pour leurs réalisations, mais également leur contribution dans leur milieu.

2.11.1. Valoriser l'implication bénévole des nouveaux arrivants

- Introduire une mention spéciale pour les nouveaux arrivants lors du gala annuel « hommage aux bénévoles ».

2.11.2. Valoriser les organisations qui intègrent avec succès les nouveaux arrivants

- Suggérer aux responsables d'introduire une mention spéciale pour les entreprises qui intègrent avec succès les nouveaux arrivants dans leur milieu de travail lors du gala biennal de la Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini.

2.12. Établissement durable

L'objectif principal des mesures entreprises est bien sûr la stabilité familiale, sociale et économique des nouveaux arrivants qui désirent s'établir en région afin que celle-ci entraîne le désir d'y demeurer. La prise en compte des champs d'intervention, la mise en place des plans d'action liés à des programmes, la concertation avec le milieu, la participation de la population, bref, la mise en place d'un plan directeur à titre de gestionnaire de milieu de vie, contribueront tous au mouvement de rétention.

- Poursuivre les efforts du milieu en matière de qualité de vie et d'offre famille afin de renforcer la capacité d'attraction et de rétention du milieu.

2.13. Communication et sensibilisation

La réussite de tout changement est basée sur la communication et la sensibilisation. C'est en communiquant à travers différents médias qu'il sera possible pour la municipalité d'atteindre ses objectifs et de rejoindre les différents acteurs. Il existe plusieurs axes de communication et plusieurs moyens de communiquer qui peuvent être utilisés afin de promouvoir le changement.

2.13.1. Intégrer les préoccupations des nouveaux arrivants dans les communications de la Ville

- Recenser les questions fréquemment posées afin d'effectuer la mise à jour des outils et la priorisation des actions.

3. Rôles et responsabilités

3.1. Le conseil municipal

Le conseil municipal adopte et révisé la présente politique et participe à l'avancement des actions qui s'y trouvent en désignant deux représentants sur le comité de suivi.

3.2. La Direction générale

La direction générale est responsable de :

- la mise en application dans les différents services des actions prévues à la présente politique.
- la promotion de la politique tant à l'interne qu'à l'externe.

3.3. Les services municipaux

Chaque service est responsable de la mise en œuvre des actions relevant de sa responsabilité.

4. Révision

La présente politique sera révisée de façon périodique ou au besoin.